

**Modernisation de la Maison de Radio-Canada et développement de son site
9 décembre 2008
Précisions**

Documentation

Document	Auteur	Référence OCPM	Énoncé	Commentaire
Dépliant	Office de consultation publique de Montréal	2.2	« La Société Radio-Canada souhaite moderniser ses installations sur le boulevard René-Lévesque. Pour ce faire, Radio-Canada prévoit développer sur son site un vaste projet immobilier qui permettra de financer ses activités. »	À ce sujet, CBC/Radio-Canada tient à préciser que les activités dont il est question dans cet énoncé réfèrent aux activités de modernisation et non à ses activités courantes de programmation.
Sommaire décisionnel	Ville de Montréal	2.3	« L'installation de la Maison de Radio-Canada dans le Centre-Sud transforme radicalement le paysage de ce quartier populaire de Montréal. 262 immeubles totalisant 778 logements ont été démolis. »	Selon le rapport intitulé « Projet de réaménagement urbain » déposé le 21 novembre 1961 par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, le nombre de logements répertoriés est de 678 et non de 778.
Intervention	Mise en valeur du territoire et du patrimoine, Direction du développement économique et urbain	2.5.2	« Des interrogations subsistent quant au fait que seulement deux accès permettront d'accéder aux stationnements qui totalisent 3 500 emplacements et aux problèmes éventuels découlant de l'absence de distinction entre les parcs de stationnement réservés aux résidents et ceux destinés aux travailleurs et aux visiteurs. »	Selon le plan directeur proposé par Daoust Lestage au nom de CBC/Radio-Canada, quatre accès au stationnement ont été prévus.
Avis	Conseil du patrimoine de Montréal	2.5.3	« L'installation de la Maison de Radio-Canada dans le Centre-Sud transforme le paysage de ce quartier populaire montréalais. En effet, 262 immeubles totalisant 778 logements sont alors démolis et la trame urbaine est interrompue pour faire place à la tour de plus vingt étages et ses basilaires. »	Selon le rapport intitulé « Projet de réaménagement urbain » déposé le 21 novembre 1961 par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, le nombre de logements répertoriés est de 678 et non de 778.

Document	Auteur	Référence OCPM	Énoncé	Commentaire
Plan directeur	Daoust Lestage inc. pour CBC/Radio-Canada	3.1	« La construction de la Maison de Radio-Canada, entre 1963 et 1973, a provoqué l'expropriation, par la Ville de Montréal, et la démolition de 262 immeubles, totalisant 778 logements. »	Selon le rapport intitulé « Projet de réaménagement urbain » déposé le 21 novembre 1961 par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, le nombre de logements répertoriés est de 678 et non de 778.
Plan directeur	Daoust Lestage inc. pour CBC/Radio-Canada	3.1	« Le projet de la Cité des ondes s'est depuis partiellement concrétisé, avec l'implantation de TVA dès ses débuts, de Télé-Québec en 1968, de TQS et d'autres entreprises à l'intersection du boulevard René-Lévesque et de la rue Papineau. »	Le lecteur devrait lire RDS (Réseau des sports) et non TQS.
Mot de la présidente Le 8 décembre 2008	Office de consultation publique de Montréal	Page d'accueil	« Les bureaux actuels de Radio-Canada seront relocalisés dans d'autres édifices près des studios, donc toujours sur le site. »	Selon la planification en cours, CBC/Radio-Canada tient à préciser que les bureaux actuels de la tour seront redistribués dans les deux nouveaux étages construits au-dessus du basilaire actuel.

Interventions

Date	Intervenant	Titre	Énoncé	Commentaire
2008.12.09	M. Richard Bergeron	Chef, Projet Montréal	M. Bergeron indiquait que le nombre de 3 500 places de stationnement proposé était à la limite supérieure du nombre de places de stationnement autorisé.	En fait, le nombre maximal de places autorisées par l'arrondissement Ville-Marie pour le développement du site est de 5 159. Le nombre de 3 500 places est donc bien inférieur et, selon nous, permet de répondre à la demande tout en limitant les débordements sur le quartier. Rappelons également que l'étude de circulation comprend un plan de gestion des déplacements qui propose des solutions alternatives en transport collectif et actif.
2008.12.09	Multiples	Multiples	Plusieurs intervenants ont évoqué l'absence d'un historique du projet.	Nous aimerions souligner ici qu'une section intitulée Historique du projet est comprise dans le plan directeur qui a été déposé en novembre 2007. Cette section trace l'historique du projet pour la période d'avril 2001 à avril 2005
2008.12.09	M. Bourderionnet	Résidant	L'intervenant a affirmé que, avec le développement proposé, « on ne voit jamais le soleil au zénith. »	La firme Daoust Lestage a procédé à une étude d'ensoleillement. Plusieurs plans illustrent l'ensoleillement pour chaque saison et à trois moments distincts de la journée soit 9 heures, midi et 15 heures. De manière générale, les répercussions sur l'ensoleillement des résidences et des institutions à proximité du site varient de minimales à nulles. Ces vues ont déjà été déposées à la commission et sont accessibles sur le site de l'OCPM.
2008.12.09	M. Claude-Jean Devirieux	Résidant	M. Claude-Jean Devirieux affirme qu'il y aura une perte d'espaces verts.	Cette affirmation nous semble erronée. Rappelons que la surface des espaces verts sur le site passera de 12 % à 32 %, comprenant trois grandes places aménagées et accessibles au public. De plus, par souci de protéger le patrimoine vert déjà en place,

Date	Intervenant	Titre	Énoncé	Commentaire										
				la Société Radio-Canada a fait produire un recensement des végétaux existants sur le site et la possibilité de les relocaliser dans le cadre du nouvel aménagement. Cette étude est disponible sur le site de l'OCPM.										
2008.12.09	M. Claude-Jean Devirieux	Résidant	M. Devirieux parlait de 30 000 déplacements automobiles par jour sur le site.	Cette information est erronée. Nous tenons à préciser que les 30 000 déplacements par jour sont des déplacements « tout mode », c'est-à-dire qui comprennent les déplacements en transport en collectif et actif. En fait, moins du tiers de ces déplacements correspondent à des déplacements automobiles. Vous pouvez trouver cette information au tableau 5.2, page 23 de l'étude de circulation déposée par la Société Radio-Canada.										
2008.12.09	M. Claude-Jean Devirieux	Résidant	Pendant une de ses dernières interventions, M. Devirieux laissait entendre que Radio-Canada louait des espaces à des tierces parties et que la Société devrait récupérer ces espaces pour les besoins de son personnel.	<p>Cette affirmation requiert plusieurs nuances. Premièrement, CBC/Radio-Canada n'a pas besoin de plus d'espace. Elle a besoin de moderniser ses espaces. De plus, les espaces loués permettent à CBC/Radio-Canada d'offrir des services aux employés et aux riverains du site. À cet effet, M. Devirieux faisait lui-même référence à la Caisse populaire dont il est lui-même client. À titre d'information, la liste des locataires de la Maison de Radio-Canada à Montréal :</p> <table data-bbox="1870 1112 2505 1274"> <tr> <td>Centre de la petite enfance :</td> <td>3 632 pieds²</td> </tr> <tr> <td>COOP des employés :</td> <td>1 000 pieds²</td> </tr> <tr> <td>Caisse populaire :</td> <td>7 410 pieds²</td> </tr> <tr> <td>ARTV (propriété à 61 % de R.-C.)</td> <td>6 900 pieds²</td> </tr> <tr> <td>Cafétéria</td> <td>16 500 pieds²</td> </tr> </table> <p>Pour un total de 35 442 pieds carrés, soit moins de 3 % de l'espace disponible à Radio-Canada.</p>	Centre de la petite enfance :	3 632 pieds ²	COOP des employés :	1 000 pieds ²	Caisse populaire :	7 410 pieds ²	ARTV (propriété à 61 % de R.-C.)	6 900 pieds ²	Cafétéria	16 500 pieds ²
Centre de la petite enfance :	3 632 pieds ²													
COOP des employés :	1 000 pieds ²													
Caisse populaire :	7 410 pieds ²													
ARTV (propriété à 61 % de R.-C.)	6 900 pieds ²													
Cafétéria	16 500 pieds ²													